



Conseil supérieur de l'éducation

29 juin 2017

Déclaration

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil supérieur de l'éducation,
chers collègues,

Il y a, qu'on le veuille ou non, une nature des choses.

La loi du 8 juillet 2013, disant de l'école qu'elle est un « *service public* » destiné à « *garantir la réussite de tous* », est aussi vaine que celle qui prétendrait que deux et deux font cinq. Celui sous les auspices duquel se déroulent nos travaux, Condorcet, ne l'eût certainement pas approuvée.

Non, l'instruction n'est pas et ne peut pas être un « *service* » rendu à des usagers dont la satisfaction ou l'insatisfaction serait, de l'institution, le critère de mesure ! Elle est un devoir ; celui de la société envers ses membres, et de l'Etat envers les citoyens ; celui de procurer à tous, comme le dit précisément Condorcet, « *les moyens d'acquérir les connaissances auxquelles la force de leur intelligence et le temps qu'ils peuvent employer à s'instruire leur permettent d'atteindre* » afin qu'à l'aide de ses propres lumières, nul ne soit dorénavant contraint de dépendre d'un autre pour pouvoir jouir de ses droits. L'instruction est donc au fondement de l'égalité, si bien que tout recul en la matière favorise les inégalités.

Non, l'école n'est pas non plus au service de « *la réussite de tous* », pour la simple raison que la réussite, n'étant pas une fin, ne peut être un droit. Elle n'est pas une fin car, une illustre devise nous le rappelle, « *point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer* », et l'on rougirait d'instruire un élève par la promesse d'une réussite comme on dresse un chien à faire le beau par l'appât d'un morceau de sucre ! Réussir n'est pas davantage un droit, sauf à considérer que le travail scolaire, qui en est la seule cause efficiente, ne soit qu'un fastidieux et inutile détour dont de plus courts chemins pourraient nous dispenser, pourvu que nous puissions payer, par exemple, ou que nous nous contentions de réclamer la réussite à coups de pétitions, ce qui est en train d'arriver, et qui devrait inquiéter !

Vous mettez, Monsieur le Ministre, la confiance en exergue de votre action. Fort bien. Mais peut-on encore se fier à une institution qui semble avoir perdu ses propres repères, ou qui n'ose plus les affirmer ni les défendre ? Qui pourrait se fier à une institution qui donne avec obstination l'impression de tourner le dos à ses propres principes, et qui emploie ses ressources à inverser les places respectives de tous, ainsi qu'à détruire auprès des professeurs la foi en leur mission, qu'on cherche à réduire à la mise en œuvre mécanique de procédés conçus à leur intention par on ne sait quels experts autoproclamés ou autres tuteurs patentés ? Comment, en effet, des professeurs, dont la tâche essentielle est de cultiver l'intelligence des élèves qui leur sont confiés, pourraient-ils encore se fier à une institution qui, par ses règlements et ses pratiques, est parfois la première à la leur contester ou à y faire obstacle ? Comment des professeurs, qu'on prive d'années en années,

de réformes en réformes, des *moyens naturels* d'exercer leur magistère avec autorité et confiance, pourraient-ils à leur tour se fier à une institution qui ne cesse de les accabler d'instructions mal inspirées, et d'entraves toujours plus nombreuses à l'exercice de leur liberté et de leur autorité pédagogique ?

Nous allons examiner aujourd'hui un projet d'arrêté fixant le programme d'enseignement de l'informatique qui fournit la parfaite illustration de cette dérive. En effet, sous couvert de décrire un programme d'enseignement, lequel devrait tenir en une simple page annonçant par avance ce qui doit être enseigné, comme le mot programme veut dire, se devant de laisser à l'expertise pédagogique et à la compétence disciplinaire du professeur le soin d'employer les meilleurs moyens pour en instruire ses élèves, voici un texte surchargé comportant plus d'une dizaine de pages, qui plus est rédigé dans une langue des plus approximatives, et dont le principal objet est de contraindre le professeur à mettre en œuvre telle pédagogie spécifique, ou le forcer à adopter telles opinions particulières relatives au numérique et à ses conséquences au sein de la société dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles seraient à discuter.

Ceci est révélateur d'un état de l'institution scolaire dont il n'est pas exagéré de dire qu'il s'est fort éloigné et fortement exonéré des principes clairs et rigoureux qui fondent celle-ci, et dont Condorcet et d'autres nous ont laissés d'excellentes formulations. Il n'est pas acceptable que les principes élémentaires de toute instruction et de toute éducation dignes de ces noms soient systématiquement contredits par des directives qui transforment insidieusement en obligations de service ce qui détruit l'autorité même des professeurs, laquelle repose sur leur responsabilité intellectuelle, attestée par un haut niveau de formation disciplinaire qu'il faut non seulement préserver, mais surtout respecter et correctement employer. Il est temps de revenir à l'exigence républicaine, simple et ô combien ambitieuse, d'instruire tous les élèves, au lieu de les bercer d'illusion en leur faisant miroiter, tout au long de leur scolarité, la promesse démagogique d'une réussite qui leur serait due. L'augmentation constante du nombre de bacheliers paraît sans doute beaucoup plus flatteuse auprès de l'opinion que celle, hélas non moins constante, du nombre de chômeurs ; ce n'est pourtant qu'une apparence. N'importe quel professeur, n'importe quel observateur un tant soit peu honnête, et probablement aussi n'importe quel employeur, constate que les élèves qui sortent de l'école aujourd'hui, même quand ils ont « réussi » et ont obtenu une qualification sur le papier, ne sont pas hélas aussi instruits que leur diplôme ne le laisse penser ! Aussi, pour gagner la confiance, faut-il commencer par abandonner la langue de bois et dire les choses clairement ! Va-t-on encore longtemps se féliciter d'introduire bruyamment de la philosophie en maternelle alors qu'on est contraint d'enseigner l'accord du participe passé dans les écoles d'ingénieurs ? Va-t-on encore longtemps reléguer les enseignements disciplinaires, qui sont seuls formateurs, tant l'authentique formation n'a rien à voir avec la simple information, au profit d'improbables et coûteux dispositifs qui ont souvent pour seule vertu de se dire innovants et de faire parler d'eux, ce dont l'institution fait elle-même bien trop grand cas alors que, sur le terrain et dans les faits, nul ne les prend vraiment au sérieux à l'exception de ceux qui les ont conçus ? Va-t-on encore longtemps distraire les professeurs de leur tâche essentielle, qui est d'instruire, en les accablant à la faveur des lubies de tel ou tel, de tâches périphériques dont l'efficacité est plus que douteuse ? Enfin, va-t-on encore longtemps accepter de soumettre le contenu des politiques éducatives, ne serait-ce que par la formulation qu'on leur donne, aux opinions confuses de ceux qui parlent d'autant plus facilement de l'école qu'ils ne la font pas, l'ayant quittée eux-mêmes déjà depuis un certain temps ?

Tout professeur qui se respecte est innovant, bien entendu. La pédagogie est l'art de s'adapter, et par conséquent d'inventer, à chaque instant. Mais justement parce qu'il se respecte, il refuse que sa vertu lui soit présentée comme un devoir, et parfois comme une caricature. En même temps, tout professeur qui se respecte est forcément conservateur, car c'est l'essence même de l'éducation.

Nous ne nous résignons pas au lent délitement de l'instruction publique, dont tous perçoivent peu ou prou les signes, et dont chacun sait, au fond de lui, que les remèdes ne dépendent ni du secours d'études scientifiques, ni du recours à de supposées nouvelles pratiques, comme si la nature humaine avait changé sous l'effet des transformations de nos modes de vie, mais qu'ils reposent d'abord et avant tout sur le simple bon sens et sur la confiance, oui, comme vous le dites, Monsieur le Ministre, à commencer par celle que l'institution doit naturellement accorder à ses professeurs, qu'elle doit enfin laisser travailler en se bornant à leur assurer des conditions convenables pour ce faire, et qu'il est également temps, à tout point de vue, de mieux traiter !

La confiance se donne, toute, sans preuve et même contre les preuves. C'est un pari. Nous faisons le pari de l'intelligence. Nous souhaitons que vous nous aidiez à remettre l'école sur ses pieds. Nous disons clairement que la discipline, dans tous les sens de ce mot, est l'alpha et l'oméga de l'instruction publique, et que sa préservation, ou son rétablissement, constitue la pierre de touche de toute politique éducative digne de ce nom. Nous faisons à notre tour confiance à tous les acteurs de l'éducation pour que, abandonnant les postures qui n'engendrent que des absurdités, nous joignons tous nos efforts afin que l'institution redevienne le cadre indispensable qui soutient le difficile travail des professeurs, et que ceux qui l'administrent soient, avec plus de rigueur et d'humilité, vraiment à leurs côtés, au service de la culture et du développement de toutes les vertus humaines auxquelles les professeurs, quel que soit leur champ d'intervention et la discipline qu'ils enseignent, ont quant à eux voué leur vie.